

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 13 AVRIL 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_065 : CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION 2015-2020 - VOLET
MOBILITÉ MULTIMODALE - CONVENTION D'APPLICATION DU PROGRAMME
ROUTIER POUR LE DÉPARTEMENT DU TARN - AVENANT N°1

L'an deux mille vingt et un, le treize avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgrausals à Albi le mardi 13 avril 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Christine TAMBORINI

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
mesdames Cindy COQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Marie-Christine CABAL.

Membres excusés :

Mesdames Sylvie FONTANILLES CRESPO, Martine LASSERRE, Danielle PATUREY,
Messieurs Frédéric CABROLIER, Éric GUILLAUMIN, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Gilbert HANGARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Thierry DUFOUR (pouvoir à Christine TAMBORINI), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021

**N° DEL2021_065 : CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION 2015-2020 - VOLET
MOBILITÉ MULTIMODALE - CONVENTION D'APPLICATION DU
PROGRAMME ROUTIER POUR LE DÉPARTEMENT DU TARN - AVENANT N°1**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

Par délibération du 30 juin 2015, la convention d'application relative à la mise en œuvre du programme routier au sein du volet mobilité multimodale du CPER 2015-2020 pour le Tarn a été approuvée.

Cette convention prévoyait un montant prévisionnel des travaux de 9,7M€TTC dont 4M€TTC pour la rocade d'Albi et 5,7M€TTC pour les aménagements de sécurité à Lescure d'Albigeois.

Le 6 janvier 2017, le préfet de Région et la présidente de Région ont conclu un avenant au Contrat de Plan État-Région 2015-2020 sur l'ensemble des opérations, intégrant l'achèvement de la mise en 2x2 voies de la rocade avec mises aux normes des échangeurs et protections acoustiques, pour un montant de 5 M€TTC soit une augmentation d'1 M€.

Ces travaux concernent notamment les protections acoustiques et la rénovation des appareillages d'appuis du pont du Lude.

Par courrier du 15 décembre 2020, le préfet de la région Occitanie a adressé à l'Agglomération un avenant n°1 à la convention d'application du programme routier pour le département du Tarn.

Cet avenant à la signature de l'État, la Région, le Département et l'Agglomération intègre le montant de 5 millions d'euros et intègre également la prolongation de la convention de deux ans pour couvrir la période 2020-2022.

Les clés de financement demeurent inchangées : 37,75% agglomération, 30% État, 21,5% Région et 10,75% Département.

Je vous propose d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'application du programme routier au sein du volet mobilité multimodale du CPER pour le département du Tarn et d'autoriser madame la présidente à le signer. La participation de l'agglomération à ces infrastructures structurantes sera programmée sur chacun des exercices budgétaires concernés.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le Contrat de Plan État-Région 2015-2020,

VU l'avis du Bureau communautaire du 30 mars 2021,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention d'application du programme routier au sein du volet mobilité multimodale du CPER pour le département du Tarn,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet d'avenant n°1 à la convention d'application du programme routier pour le département du Tarn au titre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 – volet mobilité multimodale,

AUTORISE madame la présidente à signer ledit avenant n°1 et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
Fait le 13 avril 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL